

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-465 DU 18 OCTOBRE 1996

portant approbation du Bilan et des Comptes annexes Exercice 1995 de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires (SOBEMAP).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°89-336 du 29 Août 1989 portant approbation des Statuts de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires (SOBEMAP) ;

VU le Décret N°92-18 du 03 Février 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;

VU le Décret N°96-24 du 21 Juin 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

SUR Rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 Septembre 1996 ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont approuvés le Bilan et les Comptes annexes de l'Exercice 1995 de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires (SOBEMAP) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

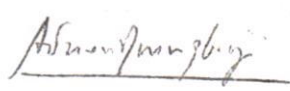
Fait à COTONOU, le 18 Octobre 1985

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,



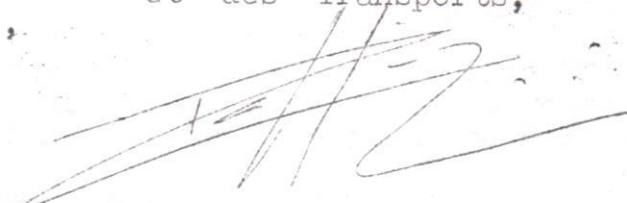
Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre du Plan, de la
Restructuration Economique
et de la Promotion de l'Emploi,

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,



Albert TEVOEDJRE



Kamarou FASSASSI

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MPREPE 4 MTPT 4
MF 4 AUTRES MINISTERES 14 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN
DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-